

Chronique de documentation

G. P. et R. M.

Volume 56, numéro 3, 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1104652ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1104652ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

P., G. & M., R. (1988). Compte rendu de [Chronique de documentation]. *Assurances*, 56(3), 434–439. <https://doi.org/10.7202/1104652ar>

Chronique de documentation

par

G.P. et R.M.

1. D'un texte dactylographié⁽¹⁾ à un grand livre, quarante ans après⁽²⁾

434

En 1948, Paul-Émile Borduas est professeur à l'École du Meuble de Montréal. Il fait paraître un texte qu'il intitule *Refus global*. Il y nie tout du présent et du passé. À l'instar d'André Breton, il rejette métier, société, milieu, car tout au Canada français lui paraît devenu inacceptable, grotesque même. Comme on peut l'imaginer, les pouvoirs publics réagissent en force. Borduas doit quitter l'École du Meuble. Ulcéré, il va demeurer et travailler à New York, puis à Paris. C'est là que son métier s'affine et se précise.

Avec lui, le Canada français aurait pu avoir un grand artiste, un maître à penser, même avec ses exagérations. Il le perd momentanément, puis le retrouve quand Borduas revient à Montréal avec les très nombreuses toiles qu'il a peintes suivant ses idées, sa technique, qu'il n'est pas seul à avoir mise au point, il est vrai. Ce qui est curieux, mais correspond bien à une condition générale, en son absence d'autres peintres ont suivi son exemple. Déjà, un mouvement a pris corps et une peinture non figurative est née, aussi bien à New York qu'à Paris et à Montréal.

De son côté, à l'École des beaux-arts de Montréal, Alfred Pelan, resté sur place, a obtenu le départ de Charles Maillard. Lui aussi a contribué à bouleverser la peinture au Canada français. Son pinceau a imposé des couleurs vives et des formes nouvelles. D'autres également, Riopelle par exemple, ont apporté une conception différente de la couleur, du dessin, de la forme. Avec d'autres, ils nient le

⁽¹⁾*Refus global*, par Paul-Émile Borduas. Un texte dactylographié paru chez Mitra Mythe (éditeur). Copyright : Maurice Perron, St-Hilaire, 1948. En voici la dernière phrase, qui montre l'inspiration principale de l'auteur : « (André) Breton seul demeure incorruptible ».

⁽²⁾*Paul-Émile Borduas*, par François-Marc Gagnon. Éditions du Musée des beaux-arts de Montréal, rue Sherbrooke ouest, Montréal. Plus qu'un somptueux catalogue, un grand livre paru à l'occasion de l'exposition Borduas, en 1988.

passé et s'adonnent entièrement à la peinture que l'on dit *non figurative*, par opposition à l'autre.

En 1948, Borduas avait jeté à la face de la société canadienne un texte court, imprimé sur un papier de bien mauvaise qualité, mais précis et percutant. En 1988, le professeur François-Marc Gagnon consacre à ses oeuvres un catalogue magnifique, un grand livre plutôt, qui analyse l'influence exercée par l'artiste et reproduit ses oeuvres les plus intéressantes. De son côté, le Musée des beaux-arts de Montréal accueille à l'une de ses grandes expositions le maître trop tôt disparu, mais qui a laissé une abondante production derrière lui.

435

2. L'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis,

Bulletin numéro trois, de Clarkson Gordon Caron Bélanger Woods Gordon, Montréal

Le 27 mai 1988 a paru le plus récent bulletin de la maison Clarkson Gordon, à propos du libre-échange entre le Canada et les États-Unis. L'esprit qui règne dans ce message des grands comptables agréés canadiens, c'est : « De la défensive à l'offensive ». En somme, ce qu'ils suggèrent, c'est de ne plus se demander si, oui ou non, l'accord est avantageux, mais d'essayer à l'avance d'imaginer ce qu'il faudrait faire pour en tirer le maximum. La loi a été acceptée par le gouvernement du Canada, mais n'a pas reçu, au moment où nous écrivons ces lignes, l'approbation du Sénat canadien. La même loi a été adoptée par le Congrès des États-Unis, le 9 août 1988 et par le Sénat américain, en septembre 1988. Il faut donc se préparer pour la date de l'entrée en vigueur du pacte, sinon le 1^{er} janvier 1989, du moins au cours de l'année 1989, même si l'accord prévoit une période d'attente de dix ans, au cours de laquelle les barrières douanières tomberont les unes après les autres.

3. Référence : Journal de l'Assurance. Juin 1988, Numéro 52

Si nous signalons à nos lecteurs cette revue mensuelle consacrée aux assurances de tous genres, c'est qu'ils y trouveront, en particulier, une excellente étude du Groupe Victoire et de ses filiations, en France.

On y lit également l'analyse des opérations du groupe *Commercial Union*, en France et en Europe en général, à la veille de la date fatidique de 1992. Il y a là un autre exemple de l'importance considé-

nable que le Groupe y a prise depuis quelques années. Il est devenu l'un des grands assureurs anglais d'abord, puis européens.

4. La portée du questionnaire sur le principe de la déclaration spontanée, à la lumière du droit comparé des assurances terrestres, par M^e Didier Lluelles

436

Dans son édition de juin 1988, volume 67, numéro 2, *The Canadian Bar Review* publiait une excellente étude de notre confrère, M^e Didier Lluelles, où le problème est posé en ces termes : le proposant doit-il déclarer un élément particulier permettant à l'assureur d'apprécier le risque, alors que la proposition aurait, par hypothèse, omis de poser la question, ou plutôt doit-il se contenter uniquement de répondre aux questions posées ?

L'étude approfondie de ce sujet délicat tient compte à la fois des intérêts du proposant et de ceux de la collectivité que représente l'ensemble des assurés.

5. I.I.S. Meeting (London)⁽³⁾

Les trois sujets suivants ont fait l'objet d'une conférence tenue à Londres cet été :

- a) *Contemporary British Insurance Economy*, by Michael Butt, Eagle Star Holdings ;
- b) *Alternative Risk-Handling Techniques*, by Hank Greenberg, A.I.G. and James Davis, Corroon and Black ;
- c) *Interest Rate Risk of Property and Liability Insurers*.

Nous remercions M. Merlin W. Donald, de Sodarcan inc., de nous avoir permis de prendre connaissance des textes.

6. Rapport annuel sur les assurances (1987)

L'Inspecteur général des Institutions financières, dans sa lettre d'introduction au ministre Pierre Fortier, fait état des principaux aspects du rapport, pouvant se résumer comme suit.

À la fin de l'année 1987, 447 assureurs étaient autorisés à opérer au Québec, par rapport à 449 assureurs, à la fin de l'année 1986 :

⁽³⁾International Insurance Society Inc.

	1986	1987
Assurances de personnes	178	178
Assurances générales	254	256
Les deux secteurs	17	13

Le tableau comparatif suivant (1986 et 1987) fait ressortir les trois données suivantes propres aux compagnies d'assurances à charte du Québec (en millions de dollars) :

437

	Assurances de personnes			Assurances générales		
	1986	1987	Variation	1986	1987	Variation
. Actif	4 593,5	5 103,5	+11,1%	1 100,9	1 342,5	+21,9%
. Avoir	626,7	652,4	+ 4,1%	410,9	489,3	+19,1%
. Bénéfices nets après impôts	48,2	58,6	+21,5%	55,9	59,5	+ 6,4%

(Source : Rapport annuel sur les assurances - 1987 - page VIII)

Au niveau des opérations proprement dites, les primes versées en 1987 par les Québécois totalisent la somme de 7,7\$ milliards (par rapport à 7,1\$ milliards en 1986). Les contrats d'assurances de personnes ont généré une prime totale de 4,4\$ milliards et ceux d'assurances générales, de 3,2\$ milliards.

Il est intéressant d'observer les primes d'assurances souscrites au Québec en pourcentage du produit intérieur brut (depuis 1982) :

	Assurances de personnes	Assurances générales	Total
1982	3,53%	2,72%	6,25%
1983	3,18%	2,52%	5,70%

1984	3,33%	2,30%	5,63%
1985	3,34%	2,27%	5,61%
1986	3,50%	2,50%	6,00%
1987	3,38%	2,51%	5,89%

(Source : Rapport annuel sur les assurances - 1987 - page XIII)

Ce tableau fait ressortir une baisse légère de l'effort budgétaire des Québécois, consacré à leurs assurances.

438

Enfin, au niveau de la répartition du marché québécois, par rapport aux types de contrôle exercés, on constate à nouveau que le secteur des assurances de personnes est fortement contrôlé par des intérêts canadiens. Cette situation, de noter l'Inspecteur général des Institutions financières, découle de la présence très forte des compagnies d'assurance mutuelle dans le secteur. En assurances générales, les assureurs sous contrôle étranger ont la plus grande part du marché au Québec, avec 52%, par rapport à 48% par les assureurs sous contrôle canadien.

Types de contrôle	Assurances de personnes		Assurances générales	
	Québec	Canada	Québec	Canada
. Assureurs sous contrôle canadien	72%	71%	48%	38%
. Assureurs sous contrôle américain	19%	20%	22%	29%
. Assureurs sous contrôle britannique	8%	8%	22%	24%
. Autres assureurs	1%	1%	8%	9%
Total	100%	100%	100%	100%

(Source : Rapport annuel sur les assurances - 1987 - page XIX)

Tels sont certains aspects qui se dégagent de la lettre de présentation du rapport. Le rapport lui-même comprend quatre sections :

1. la direction générale des assurances ;
2. les assureurs autorisés à exercer une activité au Québec, en 1987 ;
3. états annuels pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987 ;
4. statistiques sur les affaires d'assurance au Québec.

7. Forces, revue de documentation économique, sociale et culturelle de Québec

Nous avons dit déjà tout le bien que nous pensons de cette revue. À nouveau, nous voulons signaler un de ses derniers numéros (82), que l'on a consacré à la ville de Québec. Il y a là non seulement une étude de grande qualité, mais un excellent instrument de propagande. Le fait que les articles soient présentés en plusieurs langues facilite la chose. L'on ne se limite ni au français, ni à l'anglais ; on a des textes en japonais, en allemand, en italien et en espagnol. Encore une fois, nous félicitons la direction. Il y a là un magnifique exemple de ce que peut une propagande adroite et de bonne qualité.

439

Business Trend Analysis

À la bibliothèque de l'École des Hautes Études Commerciales, on trouve un exemplaire de *Country Reports : Analysis of Economic and Political Trends* et de *Business Trend Analysts*. Nous signalons la chose à nos lecteurs qui voudraient s'y reporter. Il y a là, en effet, une abondante documentation consistant en 92 rapports sur 165 pays, ainsi qu'une cinquantaine d'études par année portant sur diverses industries.

Si nous signalons la chose, après *le Caducée*, ce périodique de l'Association des diplômés de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, c'est qu'elle nous paraît présenter un intérêt véritable, tout en étant trop coûteuse pour être à la portée de la petite ou de la moyenne entreprise.